

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 22 avril 2015

Projet de loi

approuvant les états financiers consolidés de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC) pour l'année 2014

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 60 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;

vu l'article 14 de la loi générale sur le logement et la protection des locataires, du 4 décembre 1977;

vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014;

vu les états financiers de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif pour l'année 2014;

vu la décision du conseil d'administration de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif du 19 mars 2015,

décède ce qui suit :

Article unique Etats financiers

¹ Les états financiers consolidés de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif comprennent :

- a) un bilan consolidé;
- b) un compte de résultat consolidé;
- c) un tableau de flux de trésorerie consolidé;
- d) un tableau des variations des capitaux propres consolidé;
- e) une annexe contenant un résumé des principes et méthodes comptables, des notes détaillant les différents postes du bilan et du compte de résultat, ainsi que les autres informations requises par le référentiel comptable.

² Les états financiers pour l'année 2014 sont approuvés.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

Le projet de loi qui vous est présenté vise à approuver sans réserve les états financiers consolidés de la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (ci-après FPLC) pour l'exercice 2014.

Ce projet de loi est basé sur :

- les états financiers 2014 et
- le rapport de l'organe de révision du 6 mars 2015.

Les états financiers de la FPLC pour l'exercice 2014 comprennent les états financiers statutaires de la FPLC et ceux de la Rente Immobilière SA (RISA) dont la FPLC détient une participation à hauteur de 99,84%.

Les états financiers consolidés 2014 présentent les données financières suivantes :

- le total du bilan est de 579 416 342 F, soit une augmentation de 41 623 524 F par rapport à 2013 qui s'explique essentiellement par le versement de dotations LUP pour 21 882 250 F, par l'état d'avancement des promotions en cours et par l'acquisition d'actions de la RISA.
- le résultat opérationnel se monte à 13 269 219 F, soit une augmentation de 3 858 274 F par rapport à 2013 qui intégrait la provision pour impôts différés découlant des retraitements IPSAS de comptes statutaires de la RISA.
- le résultat net présente un bénéfice de 8 397 376 F, soit une diminution de 15 247 924 F par rapport à 2013, année exceptionnelle puisqu'elle comprenait une augmentation, suite à une nouvelle expertise, de la valeur de marché des immeubles de la RISA;
- la variation nette des liquidités est de – 15 668 461 F résultant du financement des opérations en cours, du paiement du solde de l'acquisition de la parcelle « Adret Pont-Rouge » et de l'acquisition d'actions de la RISA.

- le total des fonds propres est de 273 899 726 F soit une augmentation de 25 077 107 F par rapport à l'année précédente qui s'explique par le versement de dotation LUP pour 21 882 250 F et par l'attribution des résultats de la FPLC et de la RISA.

L'organe de révision recommande d'approuver sans réserve les comptes annuels.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexe :

Rapport de l'organe de révision du 6 mars 2015 et Etats financiers consolidés de l'année 2014

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
avec
COMPTES CONSOLIDES
au 31 décembre 2014
de la

FONDATION POUR LA PROMOTION DU LOGEMENT
BON MARCHÉ ET DE L'HABITAT COOPÉRATIF
Genève

UNIFID

UNIFID S.A.
Rue du Parc 3bis
Case postale 3289
1211 Genève 3

Tél. +41 22 737 07 50
Fax +41 22 736 39 44
E-mail: info@unifid.ch

Rapport de l'organe de révision

au Conseil de fondation de la

FONDATION POUR LA PROMOTION DU LOGEMENT BON MARCHÉ ET DE L'HABITAT COOPÉRATIF

Genève

Mesdames,
Messieurs,

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision au sens de l'article 26 des statuts, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de la FONDATION POUR LA PROMOTION DU LOGEMENT BON MARCHÉ ET DE L'HABITAT COOPÉRATIF comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Selon l'article 19 alinéa 1 de la *Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève* (LGAF - D 1 05), «les normes IPSAS ainsi que les dérogations générales édictées par le Conseil d'Etat constituent le référentiel comptable principal applicable à la présentation des états financiers de l'Etat et des entités consolidées». Les dérogations aux normes IPSAS décidées par le Conseil d'Etat sont mentionnées dans le Règlement sur l'établissement des états financiers (REEF - D 1 05 15).

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes aux dispositions légales de la République et Canton de Genève ainsi qu'au règlement sur l'établissement des états financiers (REEF) arrêté par le Conseil d'Etat en date du 10 décembre 2014.

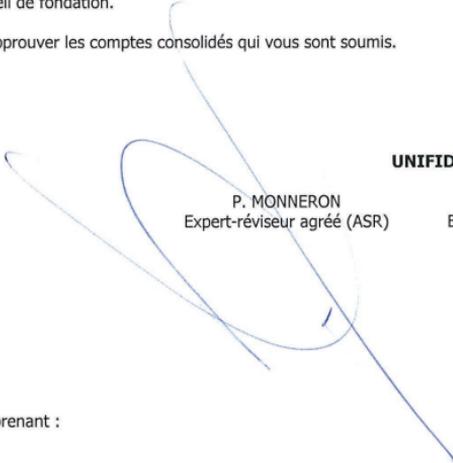
Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 du Code des obligations et article 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

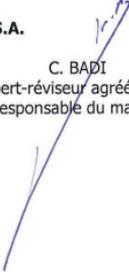
Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 du Code des obligations et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Genève, le 6 mars 2015

UNIFID S.A.

P. MONNERON
Expert-réviseur agréé (ASR)



C. BADI
Expert-réviseur agréé (ASR)
Responsable du mandat

Annexes :

Comptes consolidés comprenant :

- Bilan
- Compte de résultat
- Etat des flux de trésorerie
- Etat des variations des capitaux propres
- Notes relatives aux états financiers

**Fondation pour la promotion du logement bon marché
et de l'habitat coopératif**

Genève

Bilan consolidé au 31 décembre		2 0 1 4	2 0 1 3
En CHF	Notes		
A c t i f			
Liquidités et équivalents de liquidités	4	17'335'006	33'003'467
Créances résultant de prestations de service	5	666'173	1'886'908
Autres actifs circulants	6	1'112'426	1'046'849
Total de l'actif circulant		19'113'605	35'937'224
Terrains et bâtiments	7	135'567'069	124'402'376
Terrains en droits de superficie	8	21'761'422	21'689'487
Immubles de placement	8	323'670'000	323'670'000
Promotions en cours	8	76'001'261	28'396'662
Autres immobilisations corporelles		27'800	77'15
Prêts	9	2'355'836	2'659'297
Actifs financiers affectés	10	919'349	1'030'057
Total de l'actif immobilisé		560'302'737	501'855'594
Total de l'actif		579'416'342	537'792'818
P a s s i f			
Fournisseurs et autres créanciers	10	374'569	17'396'927
Part à court terme des dettes à long terme	11	765'279	1'116'269
Intérêts courus sur emprunts		285'978	518'909
Autres engagements à court terme	12	1'197'484	1'416'224
Total des exigibles à court terme		2'623'310	20'448'329
Emprunts et dettes à long terme	11	282'013'362	247'866'924
Provision pour impôts différés	13	18'776'236	18'526'236
Réserves travaux HLM affectées		1'000'952	1'000'952
Subventions d'investissement		1'102'756	1'127'758
Total des exigibles à long terme		302'893'306	268'521'870
Capital		174'466'751	152'584'501
Fonds propres libres		90'876'449	68'656'608
Résultat net de l'exercice		8'397'376	23'645'300
		273'740'576	244'886'409
Intérêts minoritaires		159'150	3'936'210
Total des capitaux propres		273'899'726	248'822'619
Total du passif		579'416'342	537'792'818

Fondation pour la promotion du logement bon marché
et de l'habitat coopératif

Genève

Comptes de résultat consolidé		Budget 2 0 1 4	Réalisé 2 0 1 4	Réalisé 2 0 1 3
En CHF	Notes			
Revenus liés à l'aménagement et au logement	14	23'496'632	23'130'071	23'278'839
Subventions reçues		63'768	41'864	131'881
Produits d'exploitation divers	15	898'000	1'821'378	2'011'173
Total des produits d'exploitation		24'458'400	24'993'313	25'421'893
Frais de personnel	16	1'250'500	1'262'714	1'135'994
Honoraires et prestations de service	17	1'206'200	1'400'007	1'325'469
Entretien des biens mobiliers		7'000	8'045	39'123
Loyers		111'800	104'906	84'054
Fournitures et prestations diverses		329'000	215'545	184'971
Eau, énergie et combustibles		672'000	657'515	738'722
Assurances et taxes		325'500	311'504	308'807
Autres frais d'exploitation	18	2'352'000	2'352'000	6'888'479
Conciergerie		845'000	839'613	854'592
Entretien des immeubles	19	3'094'000	3'277'005	3'181'694
Subventions non monétaires accordées	20	795'000	0	0
Amortissements	7	821'000	906'444	909'192
Autres charges diverses		248'000	313'267	301'968
Dotation aux provisions		0	15'155	15'011
Pertes de valeur sur créances	5	60'000	60'374	42'872
Total des charges d'exploitation		12'117'000	11'724'094	16'010'948
Résultat opérationnel		12'341'400	13'269'219	9'410'945
Produits d'intérêts non monétaires sur capitaux dotation		2'800'000	0	0
Produits d'intérêts divers		102'600	816'137	53'563
Plus-value sur immeubles de placement	8	0	0	21'100'000
Autres produits financiers		0	4'325	0
Total des produits financiers	21	2'902'600	820'462	21'153'563
Charges d'intérêts non monétaires sur capitaux dotation		2'800'000	0	0
Charges d'intérêts sur emprunts		6'597'000	5'664'283	5'602'952
Charges d'intérêts divers		2'000	19'540	22'950
Autres charges financières		0	0	375'583
Total des charges financières	22	9'399'000	5'683'823	6'001'485
Part des minoritaires			8'482	91'7723
RESULTAT DE L'EXERCICE		5'845'000	8'397'376	23'645'300

Fondation pour la promotion du logement bon marché
et de l'habitat coopératif

Genève

Tableau de flux de trésorerie consolidé	2 0 1 4	2 0 1 3
En CHF		
Activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	8'397'376	23'645'300
Amortissements des immobilisations corporelles	906'444	909'192
Part du résultat revenant aux minoritaires	8'482	917'723
Provision sur débiteurs incluses dans corrections de valeurs des actifs	32'931	-73'907
Variation des provisions à long terme	0	772
Variation des impôts différés	250'000	4'800'000
Produits différés de subventions d'investissement	-25'002	-25'002
Plus-value non réalisée sur terrains DDP	-4'325	0
Moins-value non réalisée sur terrains DDP	0	375'583
Gain sur cession d'actifs immobilisés	-53'787	-863'877
Résultat sur promotion en cours	-411'991	0
Plus-value non réalisée sur immeuble de placement	0	-21'100'000
Résultat de l'exercice après ajustement des transactions non-matérielles	9'100'128	8'585'784
Variation des créances résultant de prestations de service	1'187'804	-1'413'443
Variation des autres actifs circulants	-65'577	-123'183
Variation des fournisseurs et autres créanciers	-17'022'358	17'285'551
Variation des intérêts courus sur emprunts	11'178	233'127
Variation des autres engagements à court terme	-462'850	-787'287
Variation du fonds de roulement	-16'351'803	15'194'765
Flux de liquidités provenant des activités opérationnelles	-7'251'675	23'780'549
Activités d'investissement		
Acquisitions et investissements terrains et immeubles	-13'075'939	-6'768'822
Investissements nets dans les promotions	-47'192'608	-19'623'173
Cessions terrains et immeubles	1'001'700	3'198'950
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-30'806	-9'502
Variation des prêts accordés à des tiers	303'461	103'807
Variation des actifs financiers affectés	110'708	-29'877
Acquisition actions d'entreprise consolidée	-5'211'000	0
Flux de liquidités provenant des activités d'investissement	-64'094'484	-23'128'617
Activités de financement		
Augmentation des emprunts	38'996'000	0
Remboursement des emprunts	-5'200'552	-8'230'929
Augmentation du capital - dotations LUP	21'882'250	30'485'816
Flux de liquidités provenant des activités de financement	55'677'698	22'254'887
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités	-15'668'461	22'906'819
Liquidités et équivalents de liquidités nets au début de l'exercice	33'003'467	10'096'648
Liquidités et équivalents de liquidités nets en fin d'exercice	17'335'006	33'003'467

Fondation pour la promotion du logement bon marché
et de l'habitat coopératif

Genève

Tableau de variation des capitaux propres

En CHF	Capital	Ecart de consolidation	Fonds libres	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres consolidés au 1er janvier 2013	122'098'685	12'253'636	56'402'972	3'018'487	193'773'781
Dotations LUP, Etat de Genève	30'262'064				
Dotation capital, Etat de Genève du 19.01.2012 ¹	223'752				
Résultat de l'exercice avant attribution aux intérêts minoritaires			2'456'023		
Part des intérêts minoritaires			-917'723	917'723	
Résultat de l'exercice selon états financiers consolidés			23'645'300		
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2013	152'584'501	12'253'636	80'048'272	3'936'210	248'822'619
Capitaux propres consolidés au 1er janvier 2014	152'584'501	12'253'636	80'048'272	3'936'210	248'822'619
Dotations LUP, Etat de Genève	21'882'250				
Ecart de consolidation 2014		-1'425'458			
Ajustement part des minoritaires suite à acquisition				-3'785'542	
Résultat de l'exercice avant attribution aux intérêts minoritaires			8'405'858		
Part des intérêts minoritaires			-8'482	8'482	
Résultat de l'exercice selon états financiers consolidés			8'397'376		
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2014	174'466'751	10'828'178	88'445'648	159'150	273'899'726

¹ Prise en charge des chargés de projets LUP

Table des matières

1	Informations générales.....	2
1.1	Présentation.....	2
1.2	Organisation.....	2
2	Principales méthodes comptables.....	2
2.1	Référentiel comptable.....	2
2.2	Périmètre de consolidation.....	3
2.3	Liquidités et équivalents de liquidités.....	3
2.4	Débiteurs.....	3
2.5	Immobilisations corporelles.....	3
2.6	Immobilisations financières.....	4
2.7	Fournisseurs et engagements.....	4
2.8	Provisions.....	4
2.9	Appropriation des revenus.....	4
3	Informations sectorielles.....	4
4	Liquidités et équivalents de liquidités.....	5
5	Créances résultant de prestations de service.....	5
6	Autres actifs circulants.....	5
7	Immobilisations corporelles.....	6
8	Terrains en droits de superficie, immeubles de placements et promotions en cours.....	7
9	Prêts.....	8
10	Fournisseurs et autres créanciers.....	8
11	Emprunts hypothécaires.....	9
12	Autres engagements à court terme.....	9
13	Provision pour impôts différés.....	10
14	Revenus liés au logement.....	10
15	Produits d'exploitation divers.....	10
16	Frais de personnel.....	11
17	Honoraires et prestations de service.....	11
18	Autres frais d'exploitation.....	11
19	Entretien des immeubles.....	11
20	Subventions non monétaires accordées.....	12
21	Produits financiers.....	12
22	Charges financières.....	12
23	Relations avec les parties liées.....	13
24	Instruments financiers.....	14
25	Engagements de prévoyance.....	14
26	Engagements conditionnels.....	14
27	Gestion des risques.....	14
28	Événements postérieurs à la date de clôture.....	15

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

1 Informations générales

1.1 Présentation

La FPLC - Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif est une entité autonome de droit public créée par une loi du Grand de la République et Canton de Genève (ci-après le Canton) et inscrite au registre du commerce en date du 15 avril 2002.

Ses missions sont mentionnées aux articles 10 à 14 de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL - I 4 05). La FPLC a principalement pour buts :

1. d'acquérir ou recevoir des immeubles destinés pour l'essentiel à du logement d'utilité publique;
2. de préparer les immeubles à leur destination finale, notamment en apportant sa collaboration à l'étude et à la réalisation de plans d'aménagement de quartiers, à la création de l'équipement et des infrastructures nécessaires;
3. de vendre ses immeubles à des fondations immobilières de droit public ou à des coopératives d'habitation ou à des collectivités publiques garantissant la pérennité des loyers bon marché;
4. de mettre à disposition en droit de superficie ses immeubles à des coopératives d'habitation sans but lucratif, subsidiairement à d'autres organismes sans but lucratif;
5. de construire ou rénover, principalement pour le compte d'un des bénéficiaires énumérés sous chiffres 3 et 4 et à sa demande;
6. favoriser le développement de coopératives d'habitation;
7. assumer toute autre tâche en matière d'acquisition, d'exploitation ou de mise en valeur d'immeubles ou de constructions d'utilité publique que le Conseil d'Etat ou d'autres collectivités publiques lui confient;
8. de favoriser la réalisation d'un programme de logements pour les personnes en formation

La fortune de la FPLC a été constituée par des dotations successives de l'Etat. Ses ressources principales sont le produit de l'exploitation de ses immeubles ainsi que le produit découlant des droits de superficie (rentes foncières).

1.2 Organisation

L'administration de la FPLC est confiée à son Conseil de fondation qui délègue la gestion courante à son Secrétaire général selon le règlement d'organisation et d'administration entré en vigueur en 2010.

La FPLC dispose d'un organe de révision externe.

La surveillance de la FPLC est placée sous la surveillance du Conseil d'Etat.

2 Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable

Selon les dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, la FPLC est soumise aux normes comptables internationales pour le secteur public (ci-après les normes IPSAS) et au Règlement sur l'établissement des états financiers (REEF) adopté fin 2010 et entré en vigueur de manière rétroactive le 1^{er} janvier 2010. Suite à l'introduction de ce nouveau référentiel comptable, la FPLC a établi pour la première fois des comptes consolidés en 2010 et a également adopté la norme IPSAS relatives aux immobilisations corporelles.

La dernière version du REEF, entrée en vigueur le 17 décembre 2014, a été adoptée le 10 décembre 2014 par le Conseil d'Etat. A compter du 1^{er} janvier 2014, les mises à disposition de moyens (anciennement subventions non monétaires) ne sont plus comptabilisées dans le compte de résultat conformément à l'article 44 de la Loi sur la Gestion Administrative et Financière (LGAF), et partant, les comptes 2013 ont fait l'objet d'un retraitement sans impact sur le résultat.

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

2.2 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la FPLC et de la Rente Immobilière SA (ci-après RISA) établis aux mêmes dates de clôture.

Les comptes de la RISA, participation détenue à hauteur de 99.84% (2013 : 95.82%), sont consolidés selon le principe de l'intégration globale. Afin d'appliquer des méthodes comptables homogènes, les comptes statutaires de la RISA ont été retraités.

2.3 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités sont évalués à leur valeur nominale et comprennent les avoirs en caisse, le compte courant « Caisse centralisée » avec l'Etat de Genève, les comptes courants bancaires, les placements monétaires ainsi que les avoirs dus par les régies exigibles dans les trois mois.

2.4 Débiteurs

Les débiteurs sont évalués à la juste valeur de manière individuelle suite à une appréciation de la direction. Les corrections de valeur économiquement nécessaires sont présentées en diminution de la valeur nominale et compris dans le poste créances résultant de prestations de service à l'actif du bilan.

2.5 Immobilisations corporelles

2.5.1 Immeubles détenus en vue de fournir un service social

Les immeubles propriétés de la FPLC entrant dans cette catégorie sont évalués à leur coût d'acquisition ou de construction, déduction faite du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les amortissements sont effectués de manière linéaire selon les durées d'utilisation estimées de chaque composant de l'immobilisation concernée.

Les taux d'amortissements sont les suivants :

Composants des immeubles	Part du composant	Taux d'amortissement	Durée d'utilisation
Terrain		0.00 %	n/a
Bâtiments			
Gros œuvre 1	50 %	1.00 %	100 ans
Gros œuvre 2	15 %	2.00 %	50 ans
Autres aménagements	35 %	3.33 %	33 ans
Taux moyen appliqué sur le coût historique		1.97 %	51 ans

Les dépenses ultérieures sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition en fonction des critères d'activation définis par le Groupe et amorties selon leur durée de vie économique.

Lors de chaque clôture, la FPLC apprécie si un éventuel abattement permanent de valeur est nécessaire.

2.5.2 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués à leur valeur de marché. Cette dernière est déterminée sur la base d'expertises indépendantes effectuées périodiquement.

Les droits de superficie activés sont réévalués périodiquement de manière concomitante avec les critères d'indexation des rentes foncières perçues.

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

2.5.3 Immeubles de placement en construction

Les immeubles en construction sont portés au bilan selon la méthode du degré d'achèvement (Percentage of Completion - POC) lorsque les critères suivants sont réunis :

- Le résultat final de l'opération peut être estimé de manière fiable
- Les coûts nécessaires à l'achèvement de la construction sont identifiables
- Le degré d'achèvement est mesurable.

Lorsque ces critères ne sont pas remplis, les immeubles de placement en construction sont évalués à leur coût d'acquisition diminué d'un éventuel abattement permanent de valeur.

2.6 Immobilisations financières

Les immobilisations financières, comprenant des prêts accordés à des tiers et des créances affectées aux réserves HLM pour travaux d'entretien, sont évaluées au bilan à leur valeur nominale déduction faite d'un éventuel abattement de valeur économiquement nécessaire.

Les parts sociales détenues ne sont pas considérées comme des immobilisations financières dans la mesure où elles ne sont pas détenues dans un but stratégique. En conséquence, elles sont considérées comme des actifs destinées à la vente et enregistrées à leur valeur nominale dans les actifs circulants.

2.7 Fournisseurs et engagements

Les fournisseurs et autres créanciers sont exigibles à court terme et sont évalués à leur valeur nominale.

Les emprunts et dettes à long terme ont été contractés avec des tiers aux conditions du marché et sont portés au bilan à leur valeur nominale.

2.8 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il y a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire.

2.9 Appropriation des revenus

2.9.1 Revenus locatifs

Les revenus locatifs provenant des immeubles sont enregistrés prorata temporis en fonction des baux à loyer.

2.9.2 Subventions publiques

Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées en produits au moment de leur octroi par l'Etat pour la période concernée.

Les subventions d'investissement sont initialement enregistrées au moment de leur octroi par un tiers comme produits différés au passif du bilan et amorties de manière concomitante avec l'immobilisation corporelle financée afin de neutraliser l'impact sur le compte de résultat.

3 Informations sectorielles

Les activités du Groupe étant comprises dans une seule politique publique, aucune information sectorielle n'est nécessaire.

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

4 Liquidités et équivalents de liquidités

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Caisses	1'282	3'534
Comptes courants bancaires	4'274'281	3'432'141
Comptes courants régies	69'006	180'714
Canton de Genève, caisse centralisée	12'990'437	29'387'078
Total des liquidités et équivalents de liquidités	17'335'006	33'003'467

Dès le 1^{er} juin 2011, le Canton et la FPLC ont mis en place une procédure d'optimisation de la gestion de leur trésorerie sous la forme d'une "convention argent" permettant la centralisation des liquidités auprès de la Caisse centralisée du Canton. Ce compte ne porte pas à intérêts.

Les avoirs sur les comptes bancaires et postaux sont rémunérés à des taux variables aux taux du marché. Le taux moyen de rendement des disponibilités est inférieur à 1%.

5 Créances résultant de prestations de service

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Débiteur vente parcelle n° 11749 de Confignon	0	1'001'700
Droits de superficie - rentes	11'728	191'067
Autres prestations	452'938	466'182
Intérêts sur prêts accordés	0	4'727
Débiteurs locataires	436'450	434'345
./. Correction de valeur pour débiteurs douteux	-234'943	-211'113
Créances résultant de prestations de service	666'173	1'886'908

Par acte notarié du 9 décembre 2013, la FPLC a vendu la parcelle n° 11749 de Confignon pour CHF 1'001'700. Le montant a été encaissé en date du 7 mars 2014 (→ note 15).

L'estimation du correctif de valeur pour débiteurs douteux est effectuée sur la base de l'échéancier des loyers à encaisser. Durant l'exercice 2014, les pertes sur loyers effectives du Groupe se sont montées à CHF 60'374 (2013 : CHF 42'872).

Les autres prestations concernent une indemnité de départ de CHF 200'000 afin de libérer des locaux commerciaux situé à la rue de Berne 22 et qui sera remboursée par la Coopérative B22 dès l'obtention du droit de superficie sur la parcelle. Le solde concerne principalement des honoraires de promotion relatifs à d'autres opérations.

6 Autres actifs circulants

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Subventions à recevoir	3'617	44'523
Comptes de régularisation	1'108'809	1'002'326
Total des autres actifs circulants	1'112'426	1'046'849

Les subventions à recevoir correspondent au montant dû par le Canton pour l'exploitation des immeubles sous régime HLM. Le compte de régularisation se compose principalement des frais de concours du PAV (Marbrerie) avancés pour un tiers et de diverses prestations devant faire l'objet de refacturation ou de retraitements postérieurs en fonction de l'affectation du bien.

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

7 Immobilisations corporelles

En CHF	Terrains	Bâtiments et installations fixes	Immeubles en cours d'acquisition	Total
Valeurs brutes au 01.01.2013	83'053'112	45'320'076	545'770	128'918'958
Acquisitions ¹ et dépenses postérieures	6'699'712	69'110		6'768'822
Cessions d'actifs immobilisés ²	-971'267	-1'525'650		-2'496'917
Transferts internes (→note 8)	-2'517'116			-2'517'116
Valeurs brutes au 31.12.2013	86'264'441	43'863'536	545'770	130'673'747
Fonds d'amortissement au 01.01.2013		-5'527'879		-5'527'879
Amortissements		-905'336		-905'336
Cessions d'actifs immobilisés		161'844		161'844
Fonds d'amortissement au 31.12.2013		-6'271'371		-6'271'371
Valeurs nettes au 31.12.2013	86'264'441	37'592'165	545'770	124'402'376
Valeurs brutes au 01.01.2014	86'264'441	43'863'536	545'770	130'673'747
Acquisitions ¹ et dépenses postérieures	16'876'952	546'292	632'040	18'055'284
Cessions d'actifs immobilisés ³	-947'913			-947'913
Transferts internes (→note 8)	-5'046'955	409'900	-409'900	-5'046'955
Valeurs brutes au 31.12.2014	97'146'525	44'819'728	767'910	142'734'163
Fonds d'amortissement au 01.01.2013		-6'271'371		-6'271'371
Amortissements		-895'723		-895'723
Fonds d'amortissement au 31.12.2014		-7'167'094		-7'167'094
Valeurs nettes au 31.12.2014	97'146'525	37'652'634	767'910	135'567'069

¹ Durant l'exercice 2014, le Groupe a acquis 11 parcelles (2013 :4 parcelles).

² Les dépenses postérieures concernent la rénovation de l'immeuble Boudines 1-13 et l'acquisition d'un appartement (Daniel-Ihly 7).

³ Le Groupe a vendu durant l'exercice 2013 la parcelle n°11749 de Confignon ainsi que le bien immobilier sis rue Chaponnière 3 dont le terrain a été remis en droit de superficie. Le résultat comptable de chaque opération est détaillé à la note 15.

⁴ Le Groupe a versé en date du 15 décembre 2014 un montant de CHF 632'040 pour l'acquisition des parcelles n°10832 et n°10833 de Meyrin. L'acte d'achat a été signé en date du 7 janvier 2015.

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

8 Terrains en droits de superficie, immeubles de placements et promotions en cours

En CHF	Terrains en droits de superficie	Immeubles de placement	Promotion en cours	Total
Valeurs brutes au 01.01.2013	19'547'954	302'570'000	8'773'489	330'891'443
Acquisitions et dépenses postérieures			19'623'173	19'623'173
Moins-value terrains DDP	-375'583			-375'583
Transferts internes (→note 7)	2'517'116			2'517'116
Plus-value sur immeubles de placement		21'100'000		21'100'000
Valeurs brutes au 31.12.2013	21'689'487	323'670'000'	28'396'662	373'756'149
Valeurs brutes au 01.01.2014	21'689'487	323'670'000	28'396'662	373'756'149
Acquisitions et dépenses postérieures	67'610		44'420'653	44'488'263
Produit net sur promotions en cours (POC)			411'991	411'991
Retour partiel sur fonds propres			-2'275'000	-2'275'000
Transferts internes (→note 7)			5'046'955	5'046'955
Plus-value terrains DDP	4'325			4'325
Valeurs brutes au 31.12.2014	21'761'422	323'670'000'	76'001'261	421'432'683

Les valeurs de marché au 31 décembre 2014, sans changement par rapport au 31 décembre 2013, des immeubles de placements locatifs ont été déterminées par une expertise externe du 30 septembre 2013. A la date de clôture, le Groupe s'est assuré que les variables de base ainsi que les hypothèses retenues dans la dernière expertise n'avaient pas subies de modifications significatives en 2014. Les conditions du marché de l'immobilier à Genève font également l'objet d'une surveillance particulière dans le cadre du système de contrôle en place.

Les valeurs de marché au 31 décembre 2014, sans changement par rapport au 31 décembre 2013, des immeubles de placements commerciaux ont été déterminées par des expertises externes effectuées en décembre 2014.

Le poste « Promotions en cours » se détaille comme suit :

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Promotion « quartier de l'Adret »	5'1759'350	17'401'847
Promotion « Tivoli II »	15'118'459	9'126'589
Promotion « Route de Meyrin »	3'325'680	1'260'054
Autres promotions	5'797'772	608'172
Total des promotions en cours	76'001'261	28'396'662

Par acte authentique du 9 décembre 2013 signé entre les CFF et la FPLC, cette dernière a acquis, en substitution du Canton pour un total de CHF 51'297'902, la parcelle N° 4819 de Lancy d'une surface de 62'572 m². L'acte de vente a été approuvé le 15 janvier 2014 par un arrêté du Conseil d'Etat. Le versement du solde du prix d'acquisition a été effectué en février 2014.

L'autorisation de construire pour la promotion "Route de Meyrin" a été délivrée en date du 19 février 2014. Le montant figurant au bilan au 31 décembre 2014 représente le solde des fonds propres investis dans la société simple en charge de l'opération ainsi que le résultat net déterminé selon l'avancement du chantier à la date de clôture (2014 : 32%). Le résultat brut prévisionnel est basé sur le plan financier approuvé par l'Office cantonal du logement et de la planification foncière pondéré des promesses de ventes enregistrées. L'état d'avancement a été déterminé selon le rapport émis par la société mandaté pour la construction.

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

La commercialisation de la promotion « Tivoli II » aura lieu en 2015. Le résultat final de la promotion ne sera connu qu'au moment de la vente des derniers lots en principe en 2016. Partant, aucun résultat n'a été comptabilisé en 2014.

Le poste « Autres promotions » concernent principalement la construction de villas. Ces dernières sont proposées à l'échange, au prix de revient, contre des parcelles à développer.

Pour l'ensemble du parc immobilier, terrains et bâtiments, les gages immobiliers se résument comme suit :

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Cédules remises en gage	300'431'380	261'609'900
Cédules à libres dispositions	269'136'000	309'292'480
Total des cédules hypothécaires	569'567'380	570'902'380
En CHF		
Valeurs d'assurance incendie	367'739'700	361'670'700

9 Prêts

Au 31 décembre 2014, les prêts se composent comme suit :

En CHF	Montant initial	Montant au 31.12.2014	Produits intérêts 2014	Cédules reçues en gage
Coopérative Les Tournesols	1'623'000	677'427	29'532	1'893'500
Fondation universitaire pour le logement des étudiants	800'000	620'000	650	800'000
ATON Développement SA / Valorimmo SA	572'000	0	6'880	0
Fondation immobilière des unions chrétiennes de Genève	180'000	90'000	119	180'000
CIGUE société coopérative	600'000	504'490	0	600'000
Bureau central d'aide social (BCAS)	480'000	464'000	0	480'000
Total des créances et prêts	4'255'000	2'355'836	37'181	3'953'500

10 Fournisseurs et autres créanciers

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Comptes courants avec les régies	46'011	6'818
Autres créanciers	328'558	17'390'109
Total des fournisseurs et autres créanciers	374'569	17'396'927

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

11 Emprunts hypothécaires

En CHF

Echéance	Taux variables	Taux fixes					Total au 31.12.2014
	Diverses	2015	2016	2017-2019	2020-2022	2023-2024	
BCGE	69'926'611	15'200'000	13'175'540	57'877'952	48'671'810	35'615'828	240'467'741
Helvetia		22'700'000		19'000'000			41'700'000
UBS SA				610'000			610'000
Total	69'927'511	37'900'000	13'175'540	77'487'952	48'671'810	35'615'828	282'778'641
Taux maximum	2.75%	2.90%	3.15%	3.78%	2.99%	3.62%	
Taux minimum	0.51%	2.31%	0.89%	1.59%	2.00%	2.03%	

La colonne totalisant CHF 37'900'000 représente les dettes résiduelles devant être refinancées durant l'exercice 2014. Ce montant ne comprend pas les amortissements contractuels exigibles en 2014 figurant au passif du bilan dans la rubrique « part à court terme des dettes à long terme » se montant à CHF 765'279.

Durant l'exercice 2014, le Groupe a remboursé des emprunts hypothécaires à hauteur de CHF 5'200'552 (2013 : CHF 8'230'929).

12 Autres engagements à court terme

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Indemnités compensation LUP reçues d'avance	637'467	637'467
Loyers reçus d'avance	85'022	127'146
Charges à payer et provisions diverses	192'995	208'341
Provision pour impôts courants	282'000	443'000
Total des autres engagements à court terme	1'197'484	1'416'224

La FPLC étant exonérée d'impôts, la provision pour impôts courants concerne uniquement le solde d'impôts dus par la RISA sur son résultat statutaire.

La FPLC détient 3 indemnités correspondant à des opérations de nature financière relatives à des promotions immobilières menées par des promoteurs privés, lesquels ont suppléé l'obligation légale de réaliser des logements d'utilité publique (LUP) par une compensation financière. Elles seront reversées, en accord avec l'Office cantonal du logement et de la planification foncière à des maîtres d'ouvrage qui ne réaliseront que des LUP pour leur permettre d'abaisser leur coût total.

Durant l'exercice 2013, un montant de CHF 318'333 a été versé à la Société Coopérative d'habitation "Les Jardins" à titre d'indemnité compensatoire LUP pour la réalisation de logements à Confignon, sis rue Edouard-Vallet 6.

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

13 Provision pour impôts différés

En CHF	Provision pour impôts différés
Provision au 01.01.2013	13'726'236
Attribution	4'800'000
Provision au 31.12.2013	18'526'236
Provision au 01.01.2014	18'526'236
Attribution	250'000
Provision au 31.12.2014	18'776'236

La FPLC étant d'utilité publique, elle est exonérée de tout impôt cantonal et communal sur le bénéfice, le capital, ainsi que sur l'impôt immobilier complémentaire, l'impôt sur les gains immobiliers, les droits d'enregistrement et la taxe professionnelle communale. En conséquence, les impôts différés découlent uniquement des retraitements IPSAS des comptes statutaires de la RISA.

Les impôts différés ont été calculés au taux ordinaire en tenant compte de la déductibilité de l'impôt.

14 Revenus liés au logement

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Loyers logements	21'431'152	21'349'004
Loyers surfaces commerciales et parkings	1'698'919	1'929'835
Total des revenus liés au logement	23'130'071	23'278'839

15 Produits d'exploitation divers

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Rentes foncières	555'387	429'447
Produits sur cessions d'actifs immobilisés (→ détail)	53'787	863'877
Autres recettes	533'600	679'632
Honoraires de promotions	266'613	38'217
Produit net sur promotion en cours (→ note 8)	411'991	0
Total des produits d'exploitation divers	1'821'378	2'011'173
En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Prix de vente selon acte notarié du 21 novembre 2013	0	2'200'000
Immeuble, valeur comptable nette	0	-1'363'806
Frais relatifs à la vente	0	-2'750
Résultat sur vente rue Chaponnière 3	0	833'444
Prix de vente selon acte notarié du 19 décembre 2013	0	1'001'700
Terrain, valeur comptable nette	0	-971'267
Résultat sur vente parcelle n° 11749 de Confignon	0	30'433
Prix de vente selon acte notarié du 27 mai 2014	1'001'700	0
Terrain, valeur comptable nette	-947'913	0
Résultat sur vente parcelle n° 11750 de Confignon	53'787	0
Total des produits sur cessions d'actifs immobilisés	53'787	863'877

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

16 Frais de personnel

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Salaires et charges sociales	1'029'691	922'322
Jetons de présence et honoraires d'administrateur	233'023	213'672
Total des frais de personnel	1'262'714	1'135'994

Le nombre moyen de collaborateurs se monte à 9 en 2014 (2013 : 6).

17 Honoraires et prestations de service

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Honoraires de régies	987'742	982'296
Honoraires audit et consultants externes	166'448	190'661
Frais divers de régie	245'817	152'512
Total des honoraires et prestations de service	1'400'007	1'325'469

La gestion des immeubles du Groupe est confiée à plusieurs régies de la place.

18 Autres frais d'exploitation

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Impôt immobilier complémentaire	572'000	572'000
Impôts courants RISA	1'520'000	1'516'479
Impôts différés (→ note 15)	250'000	4'800'000
Total des autres frais d'exploitation	2'352'000	6'888'479

19 Entretien des immeubles

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Entretien des immeubles	1'532'184	1'838'558
Entretien des appartements	1'152'069	755'764
Contrats d'entretien	592'752	587'372
Total entretien des immeubles	3'277'005	3'181'694

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

20 Subventions non monétaires accordées

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Mise à disposition gratuite de logements ¹	560'405	663'204
Rentes de droits de superficie ²	112'647	112'647
Intérêts tacites sur capitaux de dotation ³	3'242'421	2'747'220
Intérêts tacites sur prêts accordés	36'282	29'471
Total des subventions non monétaires accordées	3'951'755	3'552'542

¹Le Groupe met à disposition, sans contreprestation monétaire, certaines villas toujours habitées par les anciens propriétaires jusqu'à la démolition du bien. Cette contreprestation est prise en compte dans le prix payé par le Groupe. En outre, le Groupe a conclu des prêts à usage pour des surfaces dans un bâtiment industriel appelé à être démolé.

²Dans le cadre de la promotion du logement des personnes en formation, le Groupe a accordé des dispenses de paiement de la rente de droit de superficie pour une durée initiale de cinq ans.

³Le capital de dotation porte intérêt annuellement au taux équivalent de la dette moyenne de l'Etat de Genève soit 2,125% pour 2014 (2013 : 2,25%).

21 Produits financiers

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Plus-value non monétaire sur immeubles de placement (→note 8)	0	21'100'000
Plus-value non monétaire sur terrain DDP (→note 8)	4'325	0
Intérêts créanciers des liquidités	1'162	3'917
Intérêts créanciers des prêts accordés	37'181	49'646
Intérêts créanciers sur fonds propres investis	777'794	0
Total des produits financiers	820'462	21'153'563

Les fonds propres investis dans la société simple en charge de la promotion « Route de Meyrin » ont été rémunérés à hauteur de CHF 777'794.

22 Charges financières

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Intérêts sur emprunts	5'664'283	5'602'952
Autres charges financières	19'540	22'950
Moins-value sur terrains DDP (→note 8)	0	375'583
Total des charges financières	5'683'823	6'001'485

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

23 Relations avec les parties liées

En CHF	31.12.2014	31.12.2013
Services Industriels Genève		
Eau, électricité, combustibles	657'515	738'772
Aéroport International de Genève		
Subventions d'investissement (passif)	1'051'285	1'075'204
Produits différés de subventions d'investissement	23'919	23'919
Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (ex DU)		
Intérêts non monétaires sur capitaux de dotation	3'242'421	2'747'220
Capital dotation LUP	108'841'622	86'959'372
Acquisition parcelle 4948 - Plan-les-ouates	871'673	0

Les parties liées ont été déterminées selon les instructions de l'Etat de Genève.

Le Groupe a recours aux Services Industriels Genevois (SIG) pour la livraison de prestations de service en matière énergétiques, aux conditions du marché, dans le cadre de l'exploitation de son parc immobilier.

Le Groupe reçoit de la part du Département du logement, de l'aménagement et de l'énergie (DALE) :

- des subventions de fonctionnement HLM pour les immeubles LUP
- des subventions d'investissement pour des travaux en lien avec les énergies renouvelables

Le Groupe a reçu de l'Aéroport International de Genève en date du 24 décembre 2012, une participation aux travaux de rénovation de l'immeuble Mategnin 59-61 pour un montant de CHF 1'111'081. Ce montant a été considéré comme une subvention d'investissement et sera dissout selon le principe des produits différés en lien avec la durée de l'actif immobilisé correspondant.

Les membres des organes du Groupe sont les suivants :

Conseil de fondation

Mathey-Doret dit Doret Jan	Président	Signature collective à deux*
Chappuis Jean-Pierre	Vice-président	Signature collective à deux*
Buonomo Christian	Secrétaire	Signature collective à deux*
Andrié Christophe	Membre	Signature collective à deux**
Barro Florian	Membre	Signature collective à deux**
De Coulon Yves	Membre	Signature collective à deux**
Käser Guillaume	Membre	Signature collective à deux**
Kronenberg Jean-Jacques	Membre	Signature collective à deux**
Lewerer Jean-Pierre	Membre	Signature collective à deux**
Meissner Reyfer Christine	Membre	Signature collective à deux**
Perrella Francesco	Membre	Signature collective à deux**

Direction

Clerc Damien	Secrétaire général	Signature collective à deux**
--------------	--------------------	-------------------------------

* ne signent pas entre eux

** signent avec le Président, le Vice-président, ou le secrétaire

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

24 Instruments financiers

Les actifs financiers comprennent les liquidités et équivalents de liquidités, les débiteurs locataires et les actifs financiers non courants. Les fournisseurs et autres créanciers et les emprunts hypothécaires composent les passifs financiers.

Le Groupe n'a pas recours à des instruments financiers dérivés.

Juste valeur

Les actifs et passifs financiers sont portés au bilan à la valeur nominale.

25 Engagements de prévoyance

Conformément aux dispositions de l'article 8 du REEF relatives aux dérogations aux normes IPSAS, les engagements de prévoyance relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi ne doivent pas être comptabilisés dans les états financiers (IPSAS 25).

Le personnel de la FPLC est affilié à la caisse publique CPEG depuis le 1^{er} janvier 2014. La CPEG présente un degré de couverture largement inférieur à 100%. Le Canton garantissant le paiement des prestations statutaires et en application des dérogations du REEF, la constitution d'une provision pour les engagements de prévoyance n'est pas nécessaire au 31 décembre 2014 comme au 31 décembre 2013.

Le personnel de la RISA est affilié à la CIEPP qui présente un taux de couverture légèrement supérieur à 100% au 31 décembre 2014 (idem 2013).

26 Engagements conditionnels

Par acte authentique du 16 mars 2010, la FPLC s'est engagée à acquérir la parcelle n°3950 de Lancy pour un montant de CHF 1'325'000. Un acompte de CHF 132'500 a déjà été versé, le solde sera payé au vendeur au jour de la signature de l'acte de vente.

Par acte authentique du 9 décembre 2013, la FPLC s'est engagée à acquérir 30% de la parcelle n°3320 de Lancy pour un montant de CHF 372'000. La FPLC cédera en contrepartie la parcelle n°5486 de Vernier où elle fait actuellement construire quatre villas.

27 Gestion des risques

La surveillance des activités est exercée par l'organe faitier de chacune des sociétés du groupe.

La gestion courante des risques est déléguée à la direction dans le cadre du règlement d'organisation et de la cartographie des risques approuvée par les instances.

L'ensemble des risques fait l'objet d'un reporting régulier de la direction.

Risque de taux

Le Groupe est sujet à un risque de taux important du fait du financement du parc immobilier par des emprunts hypothécaires. Ce risque est inhérent à la structure du bilan du Groupe. La politique du Groupe est d'adapter les échéances des emprunts hypothécaires aux objectifs poursuivis. Aucun produit dérivé sur taux d'intérêts n'est employé.

Risque de crédit

Le risque de crédit est principalement lié aux placements des liquidités et aux risques de défaillance des débiteurs.

La pratique du Groupe est de diversifier les placements des liquidités sur plusieurs établissements bancaires de premier ordre à Genève.

Notes relatives aux états financiers consolidés 2014

Le risque de défaillance des débiteurs est étroitement suivi par la direction de chacune des entités.

Risque de liquidité et de refinancement

La FPLC gère ses liquidités par le biais d'un reporting mensuel remis aux membres de la Commission financière.

La capacité à se financer est garantie par des cédules hypothécaires et le soutien du Canton à travers les dotations accordées.

Risque de change

L'entier des transactions du Groupe est effectué en francs suisses.

Risque opérationnel sur la gestion du parc immobilier

La gestion courante du parc immobilier est sous traitée à des régies de renom de la place. Le Groupe exerce une surveillance régulière sur les activités déléguées.

En fonction des besoins, l'évaluation des biens immobiliers est confiée à des experts indépendants.

28 Evénements postérieurs à la date de clôture

S'agissant l'exercice 2014, aucun événement postérieur à la date de clôture n'est à mentionner dans l'annexe aux comptes annuels.
